



TARIF DES DROITS DE VOIRIE ET D'OCCUPATION DU SOL

ANNEE 2021

DESIGNATION DES OBJETS IMPOSES	PRIX UNITAIRES T.T.C.		OBSERVATION
	au mètre linéaire par jour	au mètre carré par jour	
* matériaux, échafaudages, bennes tables, chaises		1,08 €	Maintien d'une clause d'exemption de la taxe pour les commerçants pendant les 24 premières heures
* palissades hors alignement palissades ordinaires	0,46 €		
* palissades susceptibles de recevoir des affiches	8,50 €		

En application du texte suivant:

- Délibération n° 1239-02 du Conseil Municipal du 26 mars 2015 donnant délégation à Monsieur le Maire.